



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION CSA-SD DU MARDI 11 MARS 2025

Monsieur le Dasein des Pyrénées Atlantiques,
Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

Si nous sommes pleinement conscients des bienfaits de la lecture et de son importance auprès de nos élèves, le choix de consacrer un temps de lecture collective en ouverture d'une instance aussi cruciale que celle de la carte scolaire nous laisse perplexes. Nous nous sommes tout d'abord demandé s'il s'agissait d'une blague. Heureusement que ce n'était pas la journée mondiale du sommeil ou du tricot sinon, peut-être nous aurait-il été demandé de faire une sieste en début de séance ou d'apporter nos aiguilles et nos pelotes !

L'annonce de la suppression de 4 000 postes dans l'Éducation nationale, dont 3 155 dans le 1^{er} degré a suscité une vive inquiétude dans le milieu enseignant fin 2024. La forte mobilisation lors de la grève du 5 décembre en a été la preuve. L'annulation de cette mesure après le vote de la motion de censure et du changement de Gouvernement, consécutif à la démission de Monsieur Barnier, a permis d'éviter une carte scolaire sanglante pour nos territoires. Si l'Unsa Éducation a accueilli favorablement cette décision, elle ne peut pour autant s'en réjouir car cette évolution demeure insuffisante pour répondre aux besoins immenses de l'École et de ses personnels.

- Comment se satisfaire lorsque l'Éducation de nos enfants devient simplement une variable d'ajustement politique, sans projet ambitieux et pérenne pour l'avenir ?
- Comment se satisfaire lorsque notre ministère en est déjà à son sixième ministre depuis mai 2022 ?
- Comment se satisfaire enfin lorsque Madame Borne, ancienne Première Ministre, ex-Ministre des Transports, de la Transition écologique et solidaire, du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et actuelle Ministre de l'Éducation nationale déclare « ne pas croire qu'on attende d'un ministre qu'il soit spécialiste de ses sujets »?

Un changement de braquet est indispensable pour regagner la confiance et insuffler une nouvelle dynamique à notre système éducatif qui étouffe. L'Unsa Éducation insiste sur la nécessité d'une politique éducative cohérente, respectueuse des personnels et des élèves. Il est indispensable de prendre du recul pour stabiliser le système, garantir des conditions de

travail dignes aux agents de l'Éducation nationale, et assurer des conditions d'apprentissage optimales pour les élèves.

Concernant l'ordre du jour du CSA d'aujourd'hui, qui examinera les propositions de carte scolaire pour le 1er degré, notre département devra restituer 3 postes à l'issue des opérations.

Le bilan est préoccupant : nous comptons 22 fermetures de postes devant élèves pour seulement 9 ouvertures, entraînant un solde négatif de 13 postes.

De plus, les documents de travail que vous nous avez transmis montrent encore de nombreuses situations avec des moyennes dépassant 24 élèves par classe, voire 25 ou 26 dans certains cas.

Dans ce contexte, nous accueillons néanmoins avec satisfaction les ouvertures de classes ainsi que les issues positives pour certaines écoles que nous avons soutenues lors des dernières instances, comme celles d'Aressy et de Nay, confrontée cette année à des effectifs particulièrement élevés. L'ouverture de 2 postes de remplaçant va également dans le bon sens mais ne permettra pas de pallier les besoins sur l'ensemble de l'année.

Nous avons déploré lors des opérations de carte scolaire de l'an passé, la fermeture d'un demi-poste d'occitan à l'école d'Asson. Celle-ci a entraîné une forte baisse des effectifs, passant de 27 élèves prévus en mars à 17 à la rentrée. Dès juillet, nous avons alerté sur le risque de disparition du cursus à court terme, ce qui se confirme aujourd'hui. Faute de pouvoir achever leur scolarité bilingue dans le public, les 10 derniers élèves se tourneront vers le privé. C'est inacceptable, au regard du combat mené par les familles et les enseignants pour faire respecter le choix du bilinguisme installé depuis plus de 20 ans dans cette école.

Concernant le basque, la montée des cohortes entraîne une nouvelle fois des mesures de rééquilibrage liées aux questions linguistiques. Cela nous ramène à la question cruciale des ressources en langue basque. Serons-nous en mesure de garantir, sur le long terme, un enseignement de qualité à des cohortes en constante augmentation alors que les recrutements peinent à se faire ? Pourrons-nous également assurer les remplacements des collègues bascophones en cas d'absence ?

Notre département présente une complexité particulière. Il ne suffit pas de se baser uniquement sur les données chiffrées, il faut également porter une attention particulière au fonctionnement et à l'organisation pédagogique des écoles, souvent marquées par des classes multi-niveaux,

même en dehors de la ruralité. Ces facteurs compliquent considérablement les conditions de travail de nos collègues.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances garantit à chaque enfant en situation de handicap le droit d'être inscrit à l'école. Dès lors, nous nous étonnons, nous questionnons et nous inquiétons de la fermeture d'un dispositif Ulis dans notre département à l'occasion de cet anniversaire. L'Unsa Éducation s'interroge également de la transformation des postes Rased en postes d'enseignements spécialisés pôle ressource de circonscription. Que va entraîner cette transformation ? Quel impact aura-t-elle sur les postes, les missions et sur l'accompagnement proposé aux élèves ?

En lien avec cette carte scolaire, nous souhaitons évoquer pour terminer cette déclaration le mouvement départemental à venir et exprimer notre grande inquiétude suite aux annonces faites, notamment la décision de modifier le calcul du barème en ne prenant en compte que l'échelon des enseignants, sans considérer leur ancienneté. Bien que ce sujet dépasse notre département, nous tenons à faire part de notre opposition à cette remise en question. Cette mesure, jugée totalement injuste par l'Unsa Éducation, pénalisera de nombreux collègues dans un mouvement déjà sclérosé depuis plusieurs années qui rend difficile toute mobilité sans aucune bonification. Cela ne fera que rendre incompréhensible cette décision par nos collègues qui subissent déjà un mouvement perçu comme très injuste et inégalitaire.

Nous espérons que nos revendications seront écoutées et prises en considération car notre École a grand besoin d'apaisement et de stabilité pour retrouver confiance et sérénité.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les élus Unsa Éducation